



Jérôme Fouquet

# Que serait la Bretagne sans ses associations ?



# Des engagements nouveaux et plus concrets

Jean-Louis Laville observe depuis longtemps le monde des associations. Il décrit ses mutations, et le dynamisme qu'elles apportent, grâce notamment aux emplois qu'elles créent.

## Entretien

**Jean-Louis Laville,** professeur du Conservatoire national des Arts et métiers, sociologue et économiste (1).

### Quelles sont les raisons de la vitalité de la vie associative en Bretagne ?

C'est vrai qu'il y a une histoire riche des associations en Bretagne. On se regroupe car on est plus fort ensemble, et pour affirmer une dignité et une fierté collective par la manière dont on est ensemble.

Mais les chiffres qui sont spectaculaires pour la Bretagne sont aussi en convergence avec ceux que l'on retrouve au niveau de l'Europe, même pour le monde. A l'international, ce qui frappe, c'est une dynamique des associations, et une vitalité de la société civile. Au niveau européen, on recense plus de 92 millions de bénévoles. On a des chiffres impressionnantes, corroborés par ceux que l'on a sur les autres continents. On voit un phénomène d'autant plus intéressant qu'il est invisible.

### Pourquoi invisible justement ?

On a l'impression, dans beaucoup de discours, d'entendre parler d'un effacement des associations, de la difficulté à recruter des militants. En fait, je crois qu'un certain type d'engagement est incontestablement en crise. Mais il est relayé par de nouvelles formes d'engagements publics. Il y a une évolution.

### Comme évoluent alors les engagements auprès des associations ?

L'engagement militant tel qu'il était inscrit historiquement est en crise. Celui qui a vu des gens dédier toute leur vie à une cause, avec de grands clivages, comme entre confessionnels et laïcs, dans des organismes plutôt structurés au niveau national pour être représentés dans des négociations auprès des pouvoirs publics.

Ce que l'on voit, ce sont des évolutions vers des engagements moins définitifs qui peuvent changer au cours de la vie, qui sont ancrés dans des territoires avec une volonté de se rendre compte de ce que l'on peut changer immédiatement, sans avoir à attendre que des décisions se prennent au niveau national.

### Dans quels secteurs du monde associatif cette évolution est-elle la plus sensible ?

Les loisirs, la culture, de nouveaux modes de consommation, le tourisme solidaire, le commerce équitable. C'est aussi la participation à ce que l'on appelle l'économie sociale et solidaire, l'idée qu'il y a urgence d'une autre économie. On voit bien aujourd'hui que l'on est dans une impasse et que se succèdent les crises. Par rapport à cela, les gens réagissent. Il y a eu une multiplication des initiatives citoyennes et une importance nouvelle des associations dans la vie économique. Depuis 2002, on constate, et c'est nouveau, que les associations créent plus

d'emplois que les entreprises privées. Ce n'est pas si connu que cela !

### Et pourquoi cette méconnaissance de ce rôle économique des associations ?

On a des tas de clichés qui gênent la perception de la réalité des associations. On considère que c'est un monde sympathique, certes, mais marqué par l'amateurisme. Alors que le professionnalisme serait du côté des entreprises. Ce sont des idées toutes faites. Les associations d'aujourd'hui ne correspondent pas du tout aux représentations dont elles font l'objet. Il y a aussi l'idée que dans les associations, on n'aurait pas de vrais emplois.

### De vrais emplois, soit, mais dans quels secteurs ?

Il y a une multitude d'exemples où l'on a générée de nouvelles dynamiques économiques et des créations d'emplois à partir de l'implication de bénévoles. C'est l'exemple de la garde des jeunes enfants. Des lieux d'accueil et des crèches ont été créés à partir des parents qui n'avaient pas de solution. Cela a généré des milliers d'emplois. Les parents qui se sont organisés progressivement ont recruté des professionnels qui se sont aussi investis dans des projets. Finalement, cela a permis de changer la façon dont est organisée la garde des enfants.

Recueilli par  
Didier GOURIN.



Jean-Louis Laville: « Les associations d'aujourd'hui ne correspondent pas du tout aux représentations dont elles font l'objet. »

(1) Jean-Louis Laville est notamment l'auteur d'« Agir à gauche, l'économie sociale et solidaire » (Desclée de Brouwer), « La gouvernance des associations » (Erès), « Politique de l'association » (Seuil).

## « Nous sommes des acteurs indispensables à la vie quotidienne »

### Quatre Questions à...



**Francis Le Hérissey,** président de la Conférence permanente des coordinations associatives Bretagne.

### Qu'est-ce que la « CPC » ?

La Conférence permanente des coordinations associatives. La CPC nationale agit depuis 1992 en faveur de la vie associative et s'est constituée association loi de 1901 en septembre 1999. Elle compte aujourd'hui 16 membres, des coordinations ou des fédérations nationales qui regroupent elles-mêmes un très grand nombre de structures, et se définit comme la « voix du monde associatif », avec des missions de représentation et de lobbying. Il en est de même pour les CPC régionales, dont la nôtre.

### Vous êtes un peu l'association des associations, en somme...

On pourrait dire ça. La CPC Bretagne regroupe 11 coordinations ou

fédérations, qui interviennent dans tous les champs de la vie associative, du sport à la solidarité internationale, en passant par la culture, le tourisme, l'éducation populaire, l'enseignement, le droit des femmes, les familles, la ruralité... Nous sommes le porte-parole de près des trois quarts des 64 000 associations actives que compte la Bretagne, ce qui fait de nous une instance politique de poids. Nous travaillons en partenariat étroit avec les départements et le conseil régional, qui nous apporte un concours déterminant dans l'organisation de la troisième édition de notre conférence régionale, le 26 novembre prochain, à Rennes.

**A quoi servira cette conférence ?**  
A mieux nous connaître et, surtout, à nous faire reconnaître des pouvoirs publics. Nous sommes des experts dans nos domaines d'intervention, des gens remarquables œuvrent au quotidien et font un travail énorme, fondamental pour notre territoire en matière de lien social, sans que ce soit dit à la hauteur de ce qui est fait.

### Pourquoi ?

Parce que les associations sont partout et que l'on part du principe que tout le monde sait qu'elles sont importantes. On fait comme si cela allait de

soi, en se disant donc qu'il n'y a pas besoin d'en parler. Tout cela est banalisé. Du coup, on ne réalise pas, ou peu, à quel point le secteur associatif est important. Nous voulons le dire pour que l'on nous prenne simplement pour ce que nous sommes : une force économique majeure, des acteurs indispensables de la vie quotidienne, des fondateurs de lien social, le pilier de la

démocratie participative. On nous voit parfois comme des quémandeurs, des empêcheurs de tourner en rond, ou des réparateurs de casse sociale. Nous sommes infiniment plus que cela, et nous devons en être fiers.

Recueilli par  
Stéphane VERNAY.

## Rendez-vous à Rennes le 26 novembre

La 3<sup>e</sup> édition de la Conférence régionale de la vie associative organisée par la CPC Bretagne se tiendra à Rennes, esplanade Charles-de Gaulle, le 26 novembre prochain. Réunis en plénière sous un chapiteau de 800 m<sup>2</sup>, plus de 500 représentants des associations de Bretagne sont attendus.

Organisé tous les deux ans, ce rassemblement s'est tenu pour la première fois à Loudéac, en 2007, puis à Carhaix, en 2009. Cette année, à Rennes, les participants échangeront autour de la question « Que serait la Bretagne sans ses associations ? »

Des ateliers et des tables rondes se tiendront le matin dans des salles du Centre d'information régional jeunesse (Crij), de la maison Internationale de

Rennes (Mir) et à la maison des Associations de Rennes. Quatre thèmes seront débattus : « Les associations sont-elles (suffisamment) prises en compte ? » (associations et politique) ; « Les Bourses s'effondrent, où en sont nos valeurs ? » (associations et économie) ; « S'associer, le pouvoir d'agir des citoyens ! » (associations et lien social) ; « Associations, moteurs des territoires en vie » (associations et territoires).

Le sociologue Jean-Louis Laville intervendra l'après-midi, sous chapiteau, au cours de la séance plénière.

Pour participer à ces rencontres : inscriptions et programme détaillé sur le site internet de la CPC Bretagne, [www.cPCA-bretagne.org](http://www.cPCA-bretagne.org)

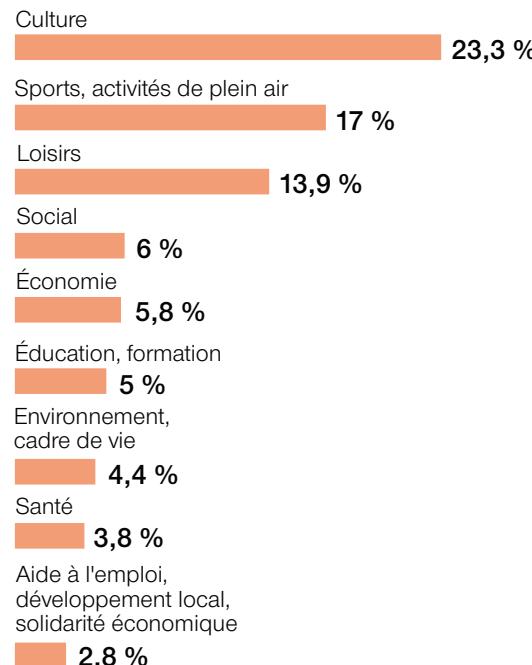


# Les associations, locomotive de l'emploi régional

Les 64 000 associations actives en Bretagne s'appuient sur le travail de 550 000 bénévoles... et 95 000 salariés. Ces derniers représentent 11 % de l'emploi privé régional.

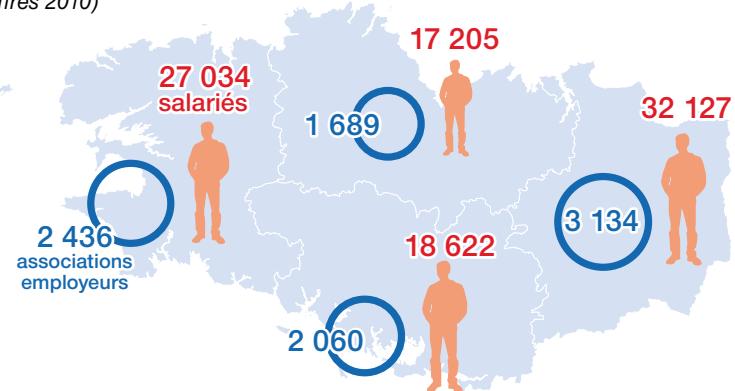
## Dans quels secteurs œuvrent les associations bretonnes

(inscription au cours des trois dernières années)

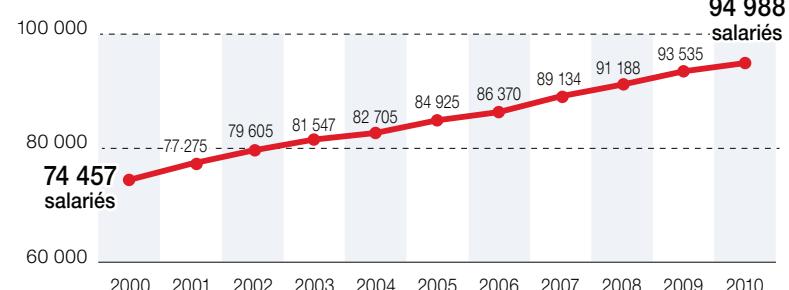


Sources : Études Recherches et Solidarité, "Les associations en Bretagne, repères et chiffres-clés", octobre 2011

## Où travaillent leurs salariés (chiffres 2010)



## Évolution de l'emploi associatif en Bretagne



Ouest-France

### 64 000

Recherches et Solidarités, cabinet spécialisé auteur d'un rapport très récent (octobre 2011) sur les associations en Bretagne, estime que la région compte « entre 59 000 et 64 000 associations en activité » aujourd'hui. Cette « fourchette prudente » est calculée à partir du nombre de créations d'associations au cours des dix dernières années, du nombre d'associations qui emploient des salariés et du nombre de clubs sportifs bretons.

estimer qu'entre 280 000 et 310 000 bénévoles interviennent au moins une fois par semaine. »

### 3 071

C'est le nombre d'associations créées en Bretagne au cours de l'année écoulée (septembre 2010 - septembre 2011). Un chiffre en baisse par rapport à la moyenne des dix dernières années (3 200) sachant que le record de créations remonte à la période 2008 - 2009 : 3 365 nouvelles associations.

### 9 319

Au dernier pointage, 9 319 associations, parmi les 64 000 actives, emploient des salariés. Des emplois vertueux, « qui ne se délocalisent pas, très ancrés au territoire et créateurs de lien social », souligne le cabinet Recherches et Solidarités, et dont le nombre ne cesse de croître : depuis 2000, le solde net des créations dans le secteur associatif régional est de plus de 20 500 emplois. La majorité de ces emplois, par contre, dépendent

de petites structures : 54 % des associations bretonnes comptent moins de 3 salariés.

### 94 988

Les 9 319 associations bretonnes « employeuses » font travailler 94 988 salariés... soit 11 % de l'emploi salarié privé en Bretagne ! Elles ont distribué 1,7 milliard d'euros de salaires à leurs collaborateurs au cours de l'année écoulée. L'Ille-et-Vilaine emploie 32 127 de ces 94 988 salariés (33,8 % du total, soit un salarié sur trois), devant le Finistère (27 034 personnes ; 28,5 % du total), le Morbihan (18 622 ; 19,6 %) et les Côtes-d'Armor (17 205 ; 18,1 %).

### 45,4 %

Les associations qui interviennent dans le champ social sont les premières pourvoyeuses d'emplois salariés associatifs en Bretagne. Elles emploient 43 155 personnes, soit 45,4 % de l'effectif salarié du secteur associatif régional. C'est presque un salarié du secteur sur deux, et très loin devant le

deuxième grand secteur pourvoyeur d'emplois associatif régional, l'enseignement, qui ne compte « que » 15 728 salariés (16,6 % de l'effectif).

### 67 %

67 % des salariés d'associations bretonnes sont... des salariées. Les femmes, majoritaires dans le secteur associatif, sont plus présentes dans les associations les plus jeunes. Et elles y ont plus de responsabilités que dans le secteur privé : 46 % des dirigeants d'associations sont des femmes, contre 21 % dans les « entreprises classiques ».

### 959 000

C'est, pour finir, le nombre de licenciés des 9 176 clubs sportifs recensés en Bretagne. Près d'un Breton sur trois (30,33 % de la population régionale) pratique une activité grâce à l'un de ces clubs, encadrés par quelque 200 000 bénévoles.

Stéphane VERNAY.

**Ne pas s'inscrire sur les listes électorales nuit gravement à la démocratie.**

Rendez-vous dès maintenant dans **votre mairie de quartier**

# Du miel au Sénégal avec Arradon terre du monde

Une tonne de miel sort chaque année de la miellerie construite en 2006 en Casamance. Une des actions de l'association qui défend les intérêts des plus démunis depuis 35 ans.



L'association Arradon terre monde est née en 1976. « Elle était affiliée au mouvement 1 % tiers-monde qui militait pour que les gouvernements des pays développés consacrent 1 % de leurs budgets pour les pays pauvres », relate Gaëlle Leveillé-Nizerolle, présidente de l'association. « Notre but est de sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de développement. »

L'association, qui compte une soixantaine d'adhérents, a mené différentes actions. « En 1988, on a mis en place une formation d'apiculteurs en Casamance puis à Toubacouta, au sud du Sénégal. En Casamance, nous avons donné de l'argent pour la construction d'une miellerie. »

Aujourd'hui, cette miellerie construite en 2006 fonctionne bien. « Une centaine de personnes l'utilisent. Trois en vivent. Une tonne de miel en sort chaque année. Nous avons maintenant le projet de permettre

aux habitants de produire de l'huile d'arachide, car il y en a beaucoup dans cette région. »

L'association a également aidé plusieurs écoles, notamment à Dakar. « On fournit notamment des livres, heureusement, car c'est impressionnant de voir qu'ils n'ont rien. »

## Voyages solidaires

Le but de l'association, au-delà des différentes actions, est de sensibiliser en France aux problèmes des pays pauvres, mais pour la présidente de l'association, « il faut être attentif à ne pas dégrader les situations par les actions que nous entreprenons. Ces actions ne doivent pas créer de déséquilibres. »

Arradon Terre du Monde organise ainsi des voyages solidaires en Afrique. « Le but est de permettre des rencontres. On couche dans des campements villageois. Lors de notre prochain voyage, nous rencontrerons des apiculteurs. »

Elle estime qu'il est de plus en plus important que les associations de solidarité jouent un rôle politique pour que les actions ne restent pas qu'une goutte d'eau dans un océan. « Le sujet le plus préoccupant est l'accaparement des terres. Les Chinois ont amorcé ce mouvement, notamment à Madagascar. Au Kenya, c'est une entreprise italienne. Le problème est qu'en Afrique, il n'y a pas de propriétés. Le droit de la terre est coutumier. Mais les gouvernements de ces pays vendent des milliers d'hectares. »



Une miellerie a été construite en 2006 au Sénégal, grâce à l'aide de l'association arradonnaise.

L'association fait signer des pétitions pour lutter contre l'indifférence. « Nous intervenons aussi dans les écoles de la région. Nous expliquons ce que fait l'association au Sénégal. Nous abordons des thèmes comme commerce équitable ou souveraineté alimentaire en lycée. »

Nathalie JAY.



Gaëlle Leveillé-Nizerolle, présidente de l'association Arradon terre du monde.

## Ce qui les a poussés à s'engager



**Bernard Moreau**, président de la MJC de Bégard (Côtes-d'Armor), 64 ans.

m'engager et de prendre des responsabilités. En ce qui concerne mon action à la MJC (Maison des jeunes et de la culture), on est venu me chercher pour mes activités artistiques. J'animaïs une galerie d'art pour les jeunes, on m'a demandé de devenir administrateur puis ensuite président. J'ai accepté parce que ce projet est en phase avec mes aspirations pour l'éducation populaire et l'économie sociale et solidaire. Puis il me semble intéressant de se tourner vers les jeunes et de réfléchir aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer. »

« Les engagements associatifs que j'ai pris tout au long de ma vie ne sont pas le résultat d'une initiative de ma part, on m'a toujours demandé de



**Florence Riousse**, présidente du Centre d'information sur le droit des femmes du Morbihan, 54 ans.

systématiquement consommatrice. M'impliquer me permet d'être force de proposition, de soutenir des projets en toute liberté, légitimée et renforcée par la notion de bénévolat. C'est aussi participer à la vie de la démocratie locale à travers des rencontres, des échanges, des débats. Je le fais par conviction d'un réel besoin, et surtout pour y apporter un appui technique. Enfin, toutes les associations dans lesquelles je me suis investie m'ont donné autant que je leur ai apporté. C'est sans doute aussi cela qui me motive ! »



**Jean Smith**, président du Comité départemental olympique et sportif d'Ille-et-Vilaine, 74 ans.

fonctions de directeur technique national de tir à l'arc, directeur du Comité olympique entre 1978 et 1984, puis responsable compétition de la coupe du monde de football de 1998. J'ai donc toujours baigné dans le sport. Il m'a alors semblé naturel de donner au milieu associatif ce que m'a donné le sport, en transmettant ce que j'ai pu recevoir dans ma carrière. Il y a aussi derrière tout ça l'idée de rassembler, et de faire avancer un ou plusieurs projets. Ce n'est pas toujours facile mais c'est très valorisant. »

« J'ai été professeur d'éducation physique et sportive, ma carrière a donc été entièrement consacrée au sport. J'ai également occupé les



**Marcelle Treguer**, présidente du Centre d'information sur le droit des femmes du Finistère, 66 ans.

défense et la promotion des droits des femmes, ce qui était la mission de ma dernière activité professionnelle : j'ai été déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité en Alsace pendant 12 ans ; malgré les avancées, je pense qu'il reste encore beaucoup à faire pour que la place des femmes dans la société française soit réellement égalitaire.

Puis je voulais rester active pendant ma retraite : je m'imaginais mal passer d'une vie professionnelle assez intense à une vie personnelle trop calme et coupée du monde. »



# Qui sont ces jeunes qui deviennent bénévoles ?

Il n'y a pas d'âge pour devenir bénévole. Mais qu'est-ce qui pousse les jeunes à s'engager ? La famille ? Les études ? L'envie de se rendre utile ? Réponses avec Thomas, Élisabeth et Antoine, de l'association Espoir.

## Portrait

Thomas Gachet, 20 ans, Élisabeth Pelletier et Antoine Mathieu, tous les deux 23 ans, ont un emploi du temps de ministre. En plus de leurs études, en droit pour le premier et en analyse de projet pour les deux autres, ils font partie de l'association Espoir (1). Entre autres projets, ils souhaitent mettre en place un partenariat de microfinance au Bénin, destiné aux femmes. Mais qu'est-ce qui pousse ces jeunes à s'engager ?

Thomas a été le plus précoce. « À 13 ans, avec des amis, on a créé une association. Cette envie découle sûrement du contexte familial dans lequel j'ai grandi. Mes parents sont engagés dans le milieu associatif et politique, j'en ai donc entendu parler régulièrement ! »

La mère d'Élisabeth côtoie elle aussi le milieu associatif. Mais la jeune fille n'y voit pas une source de motivation. « Je veux travailler dans la microfinance. J'aborde le côté théorique pendant les cours à la fac, mais j'avais aussi envie d'être dans le concret. Lorsqu'on m'a parlé d'Espoir et du projet au Bénin, j'ai tout de suite été intéressée. »



Élisabeth Pelletier, Thomas Gachet et Antoine Mathieu bénévoles d'Espoir.

Quant à Antoine, créateur d'Espoir, il voit plutôt l'association comme un moyen d'arriver à ses fins. « Il s'est avéré que l'association était la meilleure structure pour réaliser le projet. Il y avait donc l'idée du Bénin à la base, et l'association a été construite autour. »

### « C'est difficile d'en sortir »

Tous sont unanimes, l'engagement leur apporte beaucoup. Le mot « plaisir »

revient souvent, ainsi que « rencontrer des gens », « faire quelque chose pour le collectif ». « C'est un épanouissement personnel, un sentiment particulier. Ce n'est pas la même chose que de prendre plaisir devant un jeu vidéo, seul. Cela permet de créer du lien social », confie Élisabeth.

Pas de problème donc pour concilier l'emploi du temps scolaire et le bénévolat. Car pour Thomas, même si son engagement lui prend beaucoup

de temps, il ne voit pas ça comme une contrainte. Et tant pis s'il n'a pas le temps de faire d'autres activités, comme du sport par exemple. « Pour moi l'activité c'est l'engagement associatif. Ça me comble suffisamment. »

Même son de cloche pour Élisabeth et Antoine. Ce dernier, qui consacre parfois plus de 35 heures de son temps par semaine au bénévolat, avoue avoir besoin de couper quelquefois. « Il m'arrive de débrancher le téléphone le temps d'un week-end. On a besoin de ces pauses je crois. Pour pouvoir mieux repartir ensuite. »

Et malgré leur engagement chronophage, pas question d'abandonner. Au contraire. « Une fois qu'on y est c'est difficile d'en sortir, confie Thomas. Depuis que je me suis engagé, la seule différence c'est que maintenant je ne me vois que travailler dans le milieu associatif. » Jeune ou moins jeune, il n'y a pas d'âge pour attraper le virus du bénévolat.

Simon JOUSSET.

(1) Économie solidaire pour l'initiative et la réussite.

## Ce que leur apporte leur engagement



Anne Keraudren, présidente association Jumeaux et plus Ille-et-Vilaine, 38 ans.

« C'est d'abord un épanouissement personnel. Rencontrer d'autres parents, échanger avec eux nos expériences, car nous accueillons les enfants, mais aussi toute la famille. »

C'est pour moi la moindre des choses, dans le sens où, lorsque j'ai eu besoin de l'association, elle était là pour notre famille, pour écouter, nous donner confiance dans notre rôle de parents, mettre à disposition du matériel de puériculture, etc. Enfin cet engagement m'offre une vision très concrète et parfois difficile de notre société. Alors j'essaye d'agir concrètement pour que psychologiquement et financièrement, les parents soient prêts à accueillir ces enfants qui vont chambouler leur vie ! »



Pascal Gilbert, président du conseil de développement de la vie associative des Côtes-d'Armor, 47 ans.

« Tout d'abord s'engager permet de faire partie d'un réseau social et politique, ainsi nous ne sommes pas seuls pour œuvrer à l'intérêt général. Nous pouvons alors partager un

ensemble de pratiques collectives, les faire vivre et reconnaître auprès des interlocuteurs qui peuvent agir. Cette dimension humaine donne du corps à l'engagement, car s'engager tout seul a un intérêt limité. Et l'engagement permet de se mettre au service d'un collectif et contribuer ainsi à son mieux-être. Enfin, s'engager amène souvent à s'affronter. Ce n'est pas une démarche linéaire, elle nécessite des mises en débat qui font avancer les choses. »



Jean-François Meaude, président du Comité départemental olympique du Morbihan, 64 ans.

« Lorsque j'ai pris des responsabilités dans la vie associative c'était essentiellement pour le sport, mais rapidement j'ai compris que la richesse du

bénévolat c'était le partage, l'échange, aller vers les autres, se rendre utile. Quarante ans plus tard j'éprouve toujours le même engouement, le même plaisir à échanger et partager mes expériences et compétences acquises au fil des ans. Être bénévole c'est beaucoup donner de son savoir et de son temps, mais en retour j'ai aussi beaucoup reçu. Être bénévole c'est tisser des liens, faire des rencontres, élargir son champ relationnel en dehors du cercle familial ou professionnel. »



Michèle Talagrand, présidente de la MJC Le Sterenn à Trégunc (Finistère), 66 ans.

« Les raisons de mon intérêt se situent dans le fonctionnement, l'esprit, la qualité des rapports avec les adhérents, les personnels, la qualité et le

choix des savoirs transmis. C'est un lieu de brassage humain où chacun est respecté, où de nombreux savoirs sont transmis, où l'on peut pratiquer, développer ses capacités, quelquefois son rêve. C'est un lieu de rencontres, d'échanges, où l'esprit de solidarité existe. Le travail est fait en concertation, les décisions sont prises en commun ; chacun peut s'exprimer, faire partager ses idées, être soutenu dans un projet. C'est aussi l'ouverture de soi-même sur l'extérieur. »

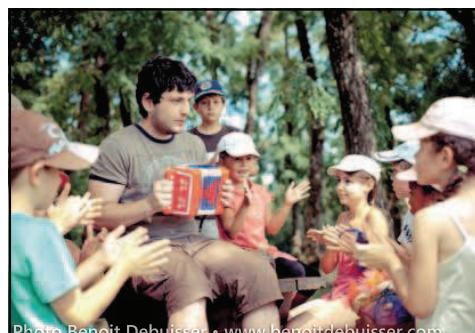


Photo Benoit Debuissel • www.benoitdebuissel.com

## S'ENGAGER À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET SON RÉSEAU DE 1000 ASSOCIATIONS EN BRETAGNE

Nous accompagnons et formons plusieurs milliers de jeunes volontaires par an, en service civique ou en contrat d'engagement éducatif.

REJOIGNEZ NOUS !

lige-bretagne@laligue.org

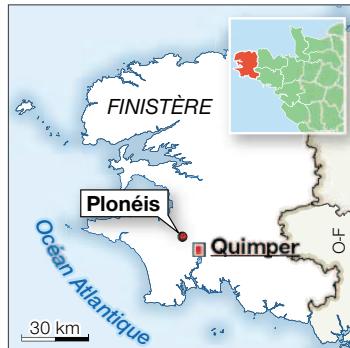
BRETAGNE

la ligue de l'enseignement

un avenir pour l'éducation populaire

# Un lien vital pour les 2 000 habitants de Plonéis

C'est Pierre Le Berre, le maire de cette commune de 2 000 habitants situés près de Quimper (Finistère), qui le dit. Sa collectivité compte près de 30 associations. La plus importante : l'Ulamir.



« Si on n'a plus d'associations, comme on fait ? Mais ce n'est pas possible ça ! Pour nous, elles sont indispensables. » Plonéis, 2 069 habitants installés à un jet de pierre de Quimper. 2 000 habitants et près de 30 associations existantes à l'heure actuelle.

Un petit ratio explique tout : « Le nombre de bénévoles constitue le tiers de la population de la commune. Le lien social qu'ils créent est donc vital pour nous. Ils vont vivre et rendent visible Plonéis », fait remarquer Pierre Le Berre, le maire d'une collectivité qui ne cesse de grandir.

Comme ailleurs, il y a une association pour tout, ou presque, le foot, le judo, la danse, le tennis, le vélo, les parents d'élèves, la restauration et l'entretien de chapelles... Il existe même une radio associative, Radio Kerne. « Prenez nos deux petites chapelles, la Boissière et Sainte-Anne, heureusement que les bénévoles sont là pour leur entretien.



*Au premier plan, à droite, André Fappani, le président d'Ulamir, plus grosse association de Plonéis. Au second plan, avec le sourire, Fernand Dréville, le directeur de l'association.*

C'est un sacré coup de main qu'ils nous donnent », félicite l'élu.

## Vie rurale, vie locale

Le plus gros des troupes se retrouve dans Plonéis Loisirs et le club du troisième âge : 230 personnes à elles deux. Mais ce n'est pas les réunions les plus importantes de la commune. Qui dit mieux ? L'Ulamir – centre social e Bro Glazik.

Décodons : Ulamir pour Union locale pour l'animation en milieu rural. L'association compte 64 associations adhérentes et... 700 adhérents. Son champ d'action : cinq communes à l'ouest de Quimper. Mais son siège est

à Plonéis. Ses domaines d'intervention sont très larges : cela va de l'apprentissage du breton à des cours de gym, de la jeunesse à l'insertion sociale.

Son projet est simple : « Ne pas faire des villes situées autour de Quimper, gros pôle d'attractivité, des communes dortoirs. Notre but est donc de favoriser, par de nombreux moyens, l'intégration des habitants à la vie locale. » Fernand Dréville, le directeur de l'association : « On a 3 000 usagers et chaque mois, on délivre 41 bulletins de salaires, soit 22 équivalents temps plein. Si, demain, on n'existe plus, ce n'est pas bon ni pour nos usagers ni pour Plonéis.

Quelques-uns de nos salariés habitent la commune, ont construit ici, font leurs courses ici... Puis, on consacre une partie de notre budget pour faire travailler les entreprises locales. »

Parlons budget justement ! Celui d'Ulamir est de 800 000 € par an. Dans cette enveloppe, beaucoup d'aides publiques. Qui pourraient diminuer à l'avenir ? Pour Fernand Dréville et son président, André Fappani, c'est l'enjeu des prochaines années : la relation avec les institutions. Le débat est lancé.

Mickaël DEMEAUX.

## Les espoirs et les déboires de leurs actions



**Thierry Menager,**  
directeur  
de l'Antipode  
MJC à Rennes,  
51 ans.

intermédiaire entre la scolarité ou le travail, et la vie privée. Ce lien de citoyenneté fait qu'on se sent engagé parmi les autres, outre le simple fait d'être électeur de temps à autre. A partir de ce postulat, tout est possible.

En ce qui concerne les déboires, on peut constater la difficile place que les pouvoirs publics en général, mais aussi le monde économique, laissent au monde associatif. Ils ne prennent pas en compte le fait qu'une association est un lieu essentiel de la démocratie et un acteur économique. »



**Marie-Christine  
Le Serre,**  
administratrice  
à France Adot  
22 (don  
d'organes et de  
tissus humains),  
54 ans.

« Mon engagement associatif m'a apporté la certitude que l'on peut faire bouger les choses. Le monde associatif a un rôle d'« aiguillon » à jouer vis-à-vis des institutions. Il

permet d'apporter ses compétences personnelles voire professionnelles mais aussi d'en acquérir de nouvelles.

Les déboires rencontrés ? Les relations avec les institutions et la connaissance de leurs rouages pour se faire reconnaître comme un véritable interlocuteur. Mais aussi le manque de reconnaissance du statut du bénévole. La vie associative peut vite devenir chronophage. D'où la difficulté de trouver des bénévoles qui s'engagent sur les postes à responsabilité... »



**Maryvonne Tor,**  
présidente de  
Familles rurales  
association  
locale de Saint-  
Avé (Morbihan),  
62 ans,

combattre l'isolement et la solitude, pour la sauvegarde et le renforcement du lien social. Plus que jamais, c'est de fraternité et de solidarité que les individus ont le plus besoin.

L'engagement individuel n'est pas un long fleuve tranquille, cependant il est d'autant plus facile à assurer qu'il est partagé par un plus grand nombre. A ce sujet, les contingents des « jeunes retraités », riches en compétences, en expériences et en disponibilités, peuvent apporter une précieuse contribution. »



**Serge Bonnal,**  
trésorier de  
Cicodes (Centre  
cornouaillais  
pour un déve-  
loppement so-  
liditaire) à Quim-  
per, 72 ans.

« S'associer est porté par l'espérance de réussir avec d'autres personnes ce qu'on ne peut faire seul. Les associations de solidarité internationale (Asi) permettent, contrairement à la société

civile, aux acteurs économiques ou aux politiques, de considérer les inégalités d'accès aux droits humains comme un problème fondamental.

Pour ce qui est des déboires, force est de constater que les actions avancent lentement. On peut également déplorer un cloisonnement, un manque d'écoute et l'oubli de la personne. Il devient donc de plus en plus difficile de co-construire des solutions, les pouvoirs politiques et économiques prenant rarement en compte la légitimité de la société civile et son expertise d'usage. »

« Les services à la personne et aux familles émergent depuis quelques années, et visent l'entraide non seulement pour nécessités « économiques » mais de plus en plus pour



# L'éolien citoyen : un vent nouveau sur l'économie

De nombreuses associations sont porteuses de projets en Bretagne. C'est le cas d'EPV, qui est à l'origine de la construction de quatre éoliennes en pays de Vilaine.

## Enquête



« Le vent appartient à tout le monde. Pourquoi ne profiterait-il pas aux habitants du coin ? » Las de voir l'argent de l'économie verte partir dans les poches de grands groupes d'investissement, Michel Leclercq décide en 2003 de bâtir un projet d'éolien citoyen. Rapidement, une vingtaine de personnes se rassemblent aux côtés de celui qui devient président de l'association Éoliennes en pays de Vilaine (EPV).

Courant 2012, dix ans plus tard, après moult réunions d'information et d'études en tout genre, quatre éoliennes sortiront de terre à Béganne (Morbihan) et approvisionneront l'équivalent de 8 000 foyers, hors chauffage électrique. Une aubaine pour l'économie de la région.

Car outre le fait qu'une association

soit l'initiatrice du projet, son originalité réside dans le fait que ce sont des particuliers intéressés par l'éolien citoyen qui financent le projet.

C'est le cas de Sybille Le Carrer, qui fait partie du comité de suivi du projet et qui y a investi 2 000,00 €. « Le fait que ce soit l'initiative d'une association a clairement motivé mon choix. La rentabilité n'est pas l'objectif premier, et ce sont des projets auxquels on croit. Si un grand groupe avait été à l'origine des éoliennes, je n'aurais pas participé. »

### Privilégier l'investissement local

Comme Sybille, pas moins de 400 personnes ont investi dans les éoliennes du pays de Vilaine. Mais pas n'importe comment. Réunis en Cigales (1), des particuliers, tous situés dans le pays de Redon, ont souhaité privilégier l'investissement local. Même s'ils ne sont pas obligés, ils sont néanmoins incités à réinvestir leurs dividendes dans d'autres projets locaux. Les retombées financières profitent alors à la région.

Selon Jean-François Michon, président de l'association Cigales Bretagne, ils seraient « 650 à investir localement, ce qui représente plusieurs centaines de milliers d'euros ».

L'association a également souhaité que les éoliennes profitent aux entreprises locales. « Lors des différentes



De gauche à droite, Michel Leclercq, Sybille Le Carrer et Alain Ridard, sur le futur site de Béganne où seront construites les quatre éoliennes.

études de faisabilité, des géomètres, des métreurs, des architectes du coin ont travaillé sur le projet », explique Alain Ridard, président d'EPV. Et une fois les éoliennes en service, l'entreprise Repower, basée à la La Trinité-Surzur, près de Vannes, effectuera la maintenance du parc éolien.

Sans oublier les créations d'emplois. Pour mener à bien son projet, l'association EPV a créé trois postes à temps plein et envisage de faire appel à une quatrième personne l'an prochain.

Ce genre d'initiative a eu un effet « boule de neige ». De nombreux projets citoyens ont vu le jour en Bretagne

et en France. C'est le cas notamment à Retiers ou à Ancenis, où des projets d'énergie renouvelable devraient être réalisés. Même si les associations ont un poids incontestable dans l'économie régionale, les bénévoles mettent surtout en avant la richesse humaine. « Nous ne cherchons pas à faire du PNB, mais du BNB, du bonheur national brut », lance Michel Leclercq en souriant.

(1) Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire

Simon JOUSSET.

# Cinq idées reçues sur les associations...

Les membres du secteur associatif entendent régulièrement le même type de phrases. Les gens de la CPCB en ont fait un florilège.

## Vrai ou faux

### Les associations ça coûte cher pour la collectivité

Vrai  Faux

Les associations ne coûtent pas cher à la société, mais rapportent à la collectivité ! Les associations sont sans but lucratif, leurs projets servent avant tout la collectivité et elles ne délocalisent pas leurs emplois. Dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, les associations représentent plus de 80 % des salariés. Selon une enquête CSA d'octobre 2009, sur le thème « Les Français, les associations et la crise », une majorité des personnes sondées considèrent les associations comme « l'acteur le plus efficace pour agir face aux difficultés provoquées par la crise ».

### Les associations dynamisent la vie locale

Vrai  Faux

Elles dynamisent la vie locale et favorisent l'engagement dans la vie de la cité. Les associations dans les territoires urbains, périurbains et ruraux des 21 Pays de la Bretagne offrent un maillage territorial de proximité. Elles



Une aide à domicile pour aider les personnes âgées à maîtriser l'informatique.

contribuent à améliorer la qualité de la vie des habitants au plus près de chez eux et fédèrent les initiatives citoyennes (organisation de festival, compétitions sportives...). La vitalité de la vie associative bretonne est l'un des indicateurs majeurs du dynamisme régional.

### Les associations, ça concerne surtout la lutte contre la pauvreté

Vrai  Faux

Elles sont motrices en matière de lutte contre les discriminations et pour l'égalité et permettent de compléter

l'action de l'État en la matière, mais elles sont très loin de ne faire que cela. Leur champ d'intervention est bien plus large. Les membres de la CPCB Bretagne interviennent dans les domaines de la solidarité internationale, la culture, l'environnement, le tourisme social, le sport, la famille, les jeunes, les services aux personnes...

### Les associations sont des « anti-tout »

Vrai  Faux

La majorité des associations n'ont pas

pour vocation de protester ou d'entraver des projets, mais bien de délivrer des services. Le fait qu'elles fédèrent des citoyens libres et responsables, expérimentés dans leurs champs d'actions, conduit certaines à prendre position sur des sujets relevant de leurs compétences. Véritables observatoires de la société, souvent en liens avec la recherche universitaire et les réseaux internationaux, elles interpellent les pouvoirs publics de façon à faire évoluer intelligemment un projet, en apportant leur expertise.

### Les jeunes ne s'intéressent plus aux associations

Vrai  Faux

Un préjugé qui à la vie dure, mais qui est totalement infondé. Le succès des juniors associations, le nombre de services civiques ou la vitalité associative dans les universités prouvent que les jeunes d'aujourd'hui ne s'engagent pas moins que ceux d'hier. Ce qui change, en revanche, c'est la façon dont ils s'engagent, de plus en plus sous forme d'engagements multiples, par projets ponctuels, suivant des logiques de réseaux.



## LA RÉGION BRETAGNE SOUTIENT LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE

Associations, coopératives et mutuelles forment ce qu'on appelle l'Économie Sociale et Solidaire : c'est une économie alternative qui assure des services d'utilité sociale sans but lucratif. La Région Bretagne accompagne cette démarche au travers de 3 axes d'intervention :



### ▪ Structurer les réseaux d'acteurs

#### ▪ Aider les associations à se développer, grâce à plusieurs dispositifs :

- l'aide à la création d'emplois associatifs,
- l'aide au conseil,
- l'encouragement à l'usage de groupements d'employeurs,
- le renforcement d'activités par l'apport de fonds propres,
- l'aide à la formation des bénévoles associatifs.

#### ▪ Stimuler l'innovation sociale

Credits Photos : J. Belmont, Phovoir, G. Phé, P. EardA, Kell



Téléchargez la plaquette «Acteurs de l'économie sociale & solidaire» à partir de l'adresse [bretagne.fr/ess](http://bretagne.fr/ess)

